

à la liberté !... Qu'est-ce que la République peut faire de nous, des poètes ! Moi, j'ai chanté les jardins et les champs, traduit Virgile, et répété les poèmes d'Homère ; toi, tu es un jeune Grec égaré sur la terre de France, à l'heure où elle n'a plus à nous donner ni syrinx pour accompagner nos idylles, ni lyre pour soutenir la note grave de nos vers... Ma femme et ma fille multiplient les démarches pour obtenir ma liberté. Quant à toi, tu seras sauvé par ton frère.

—Qui sait ? répondit Chénier, on ne me pardonnera sans doute pas mes vers anti-jacobins.

—C'est possible ; mais les odes républicaines de Marie-Joseph, ses hymnes en honneur de la liberté, ses drames dans lesquels il fait vibrer la grande voix du patriotisme, suffiraient pour faire absoudre tes philippiques contre les sans-culottes !

—Je ne m'y fie pas, répondit Chénier ; et tiens, Mlle Lenormand qui passe dans le couloir, triste et grave comme une sibylle, n'oserait me parler comme tu le fais.

François de Loizerolles se rapprocha des deux poètes :

—Pouvez-vous m'apprendre sous quel prétexte on a incarcéré Mlle Lenormand ? Elle prophétisait l'avenir, mais je ne sache pas que les républicains aient interdit la cartomancie.

—Ils n'aiment point les prophètes, souvenez-vous de Cazotte.

—Enfin, de quoi Mlle Lenormand est-elle coupable ?

—Elle a osé dire, répondit Roucher, que la République serait d'une courte durée, et que le duc de Provence monterait sur le trône de Louis XVI.

—Mais, dit Loizerolles, elle oubliait le Dauphin.

—Elle ne l'oubliait point, répondit Roucher, mais elle connaît les infâmes traitements que lui inflige son bourreau, le cordonnier Simon.

François fit un pas en avant.

—Je veux savoir... dit-il.

Roucher l'arrêta brusquement.

—Garde-toi de l'interroger, aujourd'hui surtout, lui dit-il ; notre sibylle semble très absorbée, et nous respectons une réverie à laquelle succèdent des heures d'une lucidité effrayante.

—J'attendrai, répondit François. Mais vous, de Chénier, reprit-il, n'avez-vous jamais eu la curiosité, dangereuse peut-être, mais trop commune, de soulever le voile de l'avenir ?

Chénier tressaillit, et répondit en fixant ses regards bleus sur François :

—Vous avouerez ma faiblesse ? Je ne l'ai point osé ! Je tiens à deux choses en ce monde : à l'amitié et à la poésie. A la poésie qui, depuis que je pense et que je rêve, m'a semblé digne du culte de toute ma vie ; à l'amitié, qui me paraît la source de fécondes consolations.

J'ai sacrifié à la poésie ma jeunesse ardente, je me considérais comme un pontife chargé d'entretenir le feu sur son autel ; pour elle, la chaste Muse, assise à l'ombre des hêtres, pressant une lyre sur son cœur, et gardant à ses pieds les syrinx, les pipeaux et les flûtes antiques, j'oubliais ce qu'à mon âge on appelle le plaisir et je me sentais heureux de ressusciter dans mes vers la forme majestueuse ou charmante des anciens... Mais depuis que cette prison s'est ouverte, depuis que mes strophes se sont empreintes d'ironie, de colère et de haine, depuis que j'ai ajouté la corde d'airain de l'indignation à cette lyre qui rendait des harmonies à l'aide des sept cordes d'or, la Muse vaporeuse a pris une forme terrestre ; la poésie s'est incarnée pour moi sous la figure d'une femme, d'une jeune fille, presque une enfant... Semblable infortune nous rapproche. La pitié, la tendresse qu'elle m'inspire me rendent craintif et tremblant. Pour la sauver je le sens, j'affronterais tous les périls ; mais, quand il s'agit d'apprendre quelle sera la limite de la vie durant laquelle il me sera permis de la vénérer et de la chérir, la force me manque. Quand Mlle Lenormand passe près de moi je détourne la tête, et je marche plus vite, comme si je m'attendais à lui entendre prononcer une irrévocable sentence.

La conversation de Loizerolles et d'André de Chénier dura jusqu'à l'heure du repas.

Au moment où les prisonniers allaient passer dans la salle à manger, Chénier offrit la main à Mme de Coigny, qui l'accepta avec un sourire.

Simon de Loizerolles soutenait sa femme, dont les émotions subies avaient doublé les souffrances, et son fils François entourait d'attentions délicates une douairière ayant à peine la force de se traîner en suivant la muraille.

Après le repas, les amateurs faisaient un peu de musique.

Ce fut durant le concert que le comte Henri de Civray, entré le dernier dans la salle, et à demi caché par le montant d'une porte, reconnut la famille de Loizerolles.

Son cœur battit avec violence.

Dans cet enfer, il trouvait des amis. Avec eux, il pouvait parler de sa mère, de Cécile dont le souvenir s'imprégnait en ce moment d'un charme mélancolique.

Tandis que la comtesse de Dammartin chantait un air de Gluck, que jadis Marie-Antoinette accompagnait au clavecin, Henri se rappelait la grâce timide de sa cousine, il se souvenait des témoignages de sa craintive affection ; il comparait cette pure et ravissante jeune fille à Jeanne qui l'avait vendu, comme Judas, pour quelques deniers.

Lorsque s'éteignit le chant poignant et large que Mme de Dammartin venait d'interpréter avec un talent remarquable, Henri de Civray se fraya un passage au milieu de ses nouveaux compagnons, et s'inclina devant Mme de Loizerolles.

—Vous ici ! Monsieur, s'écria-t-elle, pourquoi ? depuis quand ?

—Pourquoi ? Madame. Pour la même raison qui vous a fait incarcérer, sans nul doute. L'attachement de ma famille à Louis XVI est connu, et je ne cherche point à dissimuler mes convictions. J'ai été amené ici pendant la nuit, il y a deux jours ; pour la première fois je me réunis à mes compagnons d'infortune.

—Et votre mère ? demanda Mme de Loizerolles d'une voix tremblante, car nul n'osait s'informer de ses amis sans craindre de rouvrir une blessure.

—Hélas ! Madame, j'ignore où elle se trouve en ce moment, mais j'ai l'espoir qu'elle est en sûreté. Le fils d'un ancien serviteur s'est chargé de lui faire franchir la frontière. Elle avait cru, dans sa tendresse, me ménager un asile sûr, et j'ai été trahi par mes hôtes. Si j'avais la certitude qu'elle ne court aucun danger, je ferais bon marché de ma vie.

Henri et Simon de Loizerolles rappelèrent les souvenirs d'années heureuses, pendant lesquelles Mme de Civray avait connu la femme du lieutenant-général du bailliage et, pendant un moment, eux aussi échappèrent à l'amertume du présent.

François de Loizerolles s'était rapproché de Roucher.

—Mais enfin, demanda celui-ci, sous quel prétexte vous emprisonne-t-on ? Je comprends que ses poésies aient rendu Chénier suspect, mais vous...

—Mon cher ami, dit Roucher, il ne faut pas même un prétexte aux misérables qui nous jettent en prison, et séparent ainsi un père de sa fille, un mari de sa femme. Je me reposais d'avoir écrit le poème des *Mois* en traduisant ; j'initiais ma fille Eulalie aux beautés de la langue d'Homère et de la langue d'Ovide ; je cachais ma vie comme un sage, et les objets de ma tendresse comme des trésors, mais vous connaissez la loi de septembre 93...

—Non, mon ami, répondit François de Loizerolles ; je suis un poète comme vous. Quand vous chantiez les *Mois*, j'écrivais un poème sur le *Printemps*, et je ne me souciais guère des lois de septembre...

—Lesquelles déclarent suspects, à l'article 8, ceux qui, n'ayant rien fait contre la liberté, n'ont également rien fait pour la liberté. On avait d'ailleurs un autre motif pour m'incarcérer.

—Lequel ?

—A tort ou à raison, il s'est fait un peu de bruit autour de mon nom.

—A raison, répondit Loizerolles. Vous êtes un des poètes de ce temps dont on attend davantage.

Chénier ajouta en serrant la main de Roucher :

—On t'a surnommé l'Ovide moderne.

—Cette opinion trop bienveillante du public cause sans nul doute, mon incarcération, répondit l'auteur des *Mois*. Tu te souviens, Chénier, de cette parole de Saint-Just à la Convention : " Un individu ne doit être ni vertueux ni célèbre devant vous. Un peuple libre et une assemblée nationale ne sont faits pour admirer personne. " Or, j'ai toujours tâché de mériter l'estime et, sans viser à la renommée, je me réjouissais de léguer à mes enfants un nom environné de quelque éclat. Enfin, André, si la phrase de Saint-Just ne te paraît pas suffisante, souviens-toi de la proposition de Dubois-Crancé, qui voulait que tout citoyen réclamant une carte de civisme ou une entrée en qualité de membre du club des Jacobins, pût répondre à cette question : " Qu'as-tu fait pour être pendu si la contre-révolution arrivait ? " Or, comme je n'ai nullement mérité d'être pendu, il en résulte que je ne possède aucun droit à une carte de civisme et à mon entrée au club des Jacobins... Voilà pourquoi on m'a jeté à Sainte-Pélagie.

—C'est abominable ! s'écria François de Loizerolles.

—Sans doute, mais logique aussi. Quoi de surprenant à ce qu'une société qui n'est autre chose qu'une direction d'assassinat s'entoure de gens solidaires les uns des autres, en raison de la réciprocité de leurs forfaits ?

—Cela n'explique pas pourquoi on t'a transféré ici ?

—Est-ce que quelqu'un est aujourd'hui tenu d'expliquer quelque chose... Ce que je n'oublierai jamais, c'est l'horrible nuit pendant laquelle, moi et quatre-vingts de mes compagnons, nous fûmes réveillés en sursaut par des bruits dans les corridors, des juréments, des coups de crosses de fusils. Nul ne nous avait prévenus d'un changement probable. Le froid était extrême. On était au 3 janvier. Nous pensions comme la plupart de nos compagnons, quitter Sainte-Pélagie pour la Conciergerie. D'autres croyaient la prison minée, et criaient qu'on allait nous faire sauter. On nous fit descendre au milieu d'un désordre, d'une émotion, d'une terreur générale. Des adieux s'échangèrent, on nous jeta dans des chariots, et, en ce moment, nous éprouvions un sentiment de hâte terrible d'apprendre ce que l'on allait faire de nous. Je cédai comme mes compagnons à la tristesse de cette surprise, mais je repris vite la placidité de mon caractère, et comprenant que mes bourreaux ne termineraient pas vite la tâche de ce transfèrement, je me mis à transcrire ces vers touchants de Virgile :

Qualis populeæ merus philomela sub umbra
Amisos queritur fetus...

Il fallut cinq heures pour enlever de leurs chambres, et entraîner dans les charrettes les prisonniers que l'on changeait de prison. J'employai ce temps à finir cette traduction, et le lendemain, je l'envoyai à ma fille. Ce travail m'avait permis d'oublier le froid de cette nuit de janvier, et les menaces de l'avenir. Mais quand, au petit jour, je passai devant la maison qu'habitait ma famille, quand je traversai à pied, entre des sans-culottes ivres, cette rue où j'avais connu toutes les joies du foyer, mon cœur se gonfla, mes yeux se mouillèrent, et je pleurai, oui, je pleurai...

—Cher grand cœur ! dit Chénier en serrant la main de son ami.

Roucher reprit d'une voix que faisait vibrer l'émotion :

—Ce moment de désespoir fut rapide ; une nouvelle souffrance me rendit ma force d'âme. En dépit de l'heure matinale, des hommes et des femmes se groupèrent aux abords de la prison. Les uns, par un geste hideux, nous faisaient comprendre quel sort nous attendait. On ramassait dans le ruisseau des ordures et des pierres pour nous les jeter. Nul ne tentait de nous protéger, de nous défendre ; les porteurs de piques qui nous escortaient n'étaient pas les derniers à nous insulter et à nous maudire. Nous étions quatre-vingts prisonniers, et moins de dix patriotes